

La rue et ses visages

Contribution du Comité national suisse

sous la responsabilité de JEAN-PIERRE VOUGA, architecte DPLG

par ALEXANDRE ANTIPAS, architecte EPFL du GRC à Nyon

La rue ne peut être comprise, décrite, analysée qu'à travers des activités et conditions qui l'engendrent. Elle est lieu d'échanges, de rencontres, de jeu. Elle est créée par les activités sociales et elle catalyse ces activités, parfois dans un laps de temps très court, parfois au terme d'une longue période de modifications et de superpositions. Quelquefois conception d'ensemble, souvent produit de possibilités matérielles, de nécessités économiques, de contraintes climatiques, la rue a pris un visage qui matérialise ces tiraillements de l'histoire.

Or les conditions initiales changent, d'autres exigences apparaissent, d'autres possibilités. Et la tentation de modifier la rue au fur et à mesure qu'apparaissent ces nouvelles conditions est grande, parfois sans raison d'ailleurs, les

vieilles structures étant souvent plus polyvalentes et flexibles qu'elles n'en donnent l'apparence. Malheureusement ces restes du passé plus ou moins récent, ensembles cohérents et signifiants, sont peu nombreux, trop fragiles et irremplaçables pour que nous puissions nous permettre n'importe quelle intervention au gré de n'importe quel besoin éphémère. Par quelques exemples nous tâcherons de montrer comment certaines conditions ont façonné la rue, comment le XX^e siècle intervient — souvent avec brutalité, parfois avec attention — et comment il est possible d'éviter la transformation des rues anciennes en pièces de musée démunies de toute vie tout en leur conservant leurs aspects les plus caractéristiques.



Fig. 1 et 2. — Thoun BE. On ne voit que rarement cette intéressante disposition où deux niveaux commerciaux, reliés entre eux par de fréquents escaliers, animent la rue de façon bien agréable.



Plan de Thoun.

L'animation

Le commerce

Les échanges commerciaux se situant dans la rue, l'implantation de l'artisanat et des commerces au niveau de la chaussée est toute naturelle, les habitations occupant les étages supérieurs. Mais les impératifs économiques, de rentabilité le plus souvent, et la morphologie naturelle ont fait que cette disposition a pris des aspects divers.

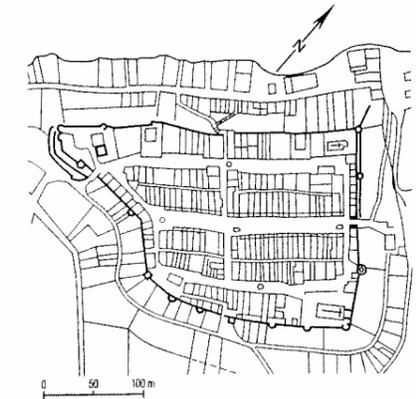
A Thoune (fig. 1 et 2) l'exploitation des capacités marchandes de la rue a été poussée à l'extrême, la dénivellation aidant, par la création de deux niveaux de commerces, accessibles aux piétons sans discontinuité ou difficulté particulière. Les grands avant-toits intègrent



3



7



Plan de Morat.

Fig. 3 et 7. — Morat FR. Circuler ou déguster un café sous les arcades sont un des privilèges qu'offrent les villes des comtes de Zaehringen.



Fig. 4. — Lausanne. Escaliers du Marché: un cadeau de la topographie.



5

Fig. 5. — Lausanne. Place de la Palud: hiver comme été, les rues et places du centre de la ville sont animées deux fois par semaine par un marché coloré.

heureusement les adjonctions du rez à l'espace de la rue, ce qui n'est pas le cas pour la plupart des développements du même type aux XIX^e et XX^e siècles (fig. 5). Dans la plupart des villes neuves fondées par les ducs de Zaehringen le visage qu'on connaît à la rue ne lui fut pas donné d'un coup. Les nécessités de raffermissement économique de la ville ont fait que les parcelles initiales se subdivisèrent en parcelles plus étroites (cf. plan de Berne, plan des chesaux), les arcades furent



Fig. 6. — Estavayer-le-Lac FR. Disposition fantaisiste due, elle aussi, au relief tourmenté.



8

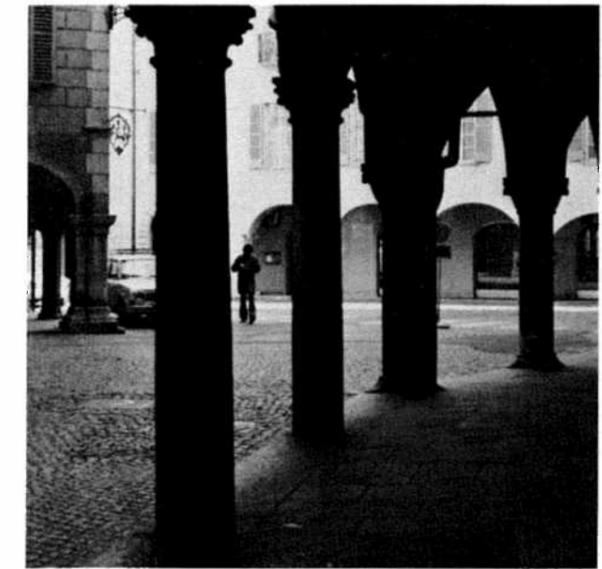


Fig. 9. — Bellinzona TI. Les arcades déjà méridionales de Bellinzona abritent autant du soleil que de la pluie.

Fig. 8. — Schaffhouse. Le commerce semble plus animé là où les oriels ajoutent à la vie de la rue, définissant un espace plein d'originalité.



Fig. 10. — Lausanne. Avenue Fraisse: l'animation commerciale dans les rues d'aujourd'hui n'a plus les mêmes qualités.

autorisées sur l'espace public (fig. 3) pour que, sans que celui-ci diminue, la capacité habitable des étages augmente; les avant-toits enfin furent construits comme protection supplémentaire.

Du XIX^e siècle au début du XX^e on retrouve la même superposition des activités (fig. 10) mais les dimensions sont différentes. Le terrain vaut plus cher, le chemin de fer a fait son apparition, les techniques ont changé.

L'espace de la rue s'est modifié. Elle n'est plus contenant unique. Pourtant la continuité du point de vue des matériaux et des activités au niveau du piéton persiste. Ces mêmes structures se modifient actuellement par l'implantation de nouvelles fonctions, encouragées par les capacités de la technique.



Fig. 11. — Genève. La place du Molard au début du siècle.



Fig. 12. — Schaffhouse. Herrenacker, tel que nos parents l'ont encore vu.



Fig. 13. — Gruyères FR. La rue a besoin de la fanfare comme la fanfare a besoin de la rue.



Fig. 14. — Glaris. Landsgemeinde, la démocratie à l'état pur.

L'animation occasionnelle

A l'animation commerciale courante de la rue se superposent d'innombrables activités quotidiennes ou extraordinaires, institutionnalisées ou pas, formelles ou informelles, de jour ou de nuit.

La communication se fait dans la rue, les décisions se sont, traditionnellement, prises dans la rue (fig. 10 à 20). Malgré les moyens de communication actuels, la vie reste rivée à la rue.

Toutes ces activités font vivre la rue mais elles ne sont possibles que si la rue n'est pas morte, si elle abrite une population suffisamment diverse, si son potentiel lui permet d'assurer ces activités extraordinaires. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas.

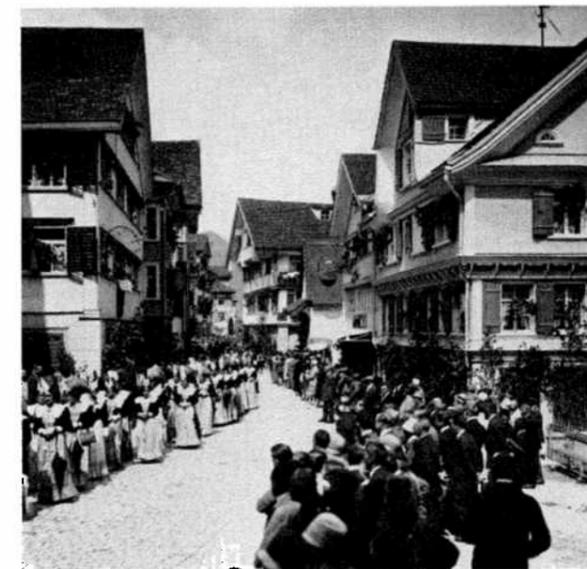


Fig. 15. — Appenzell. Le costume traditionnel des femmes de ce pays fait merveille dans une rue si bien à leur échelle.



Fig. 16. — Gruyères FR. Rue ou place, peu importe : dans cet espace privilégié, toutes les activités gagnent en saveur, sauf celles de l'automobile ici bannies.



17



18



19



Fig. 20. — Soleure. Le marché dans la Hauptgasse dont la perspective est si admirablement fermée par la cathédrale Saint-Urs.

Fig. 17 à 19. — Zofingue AG. Foire aux puces: le kitch est presque toujours un puissant élément d'animation.



21



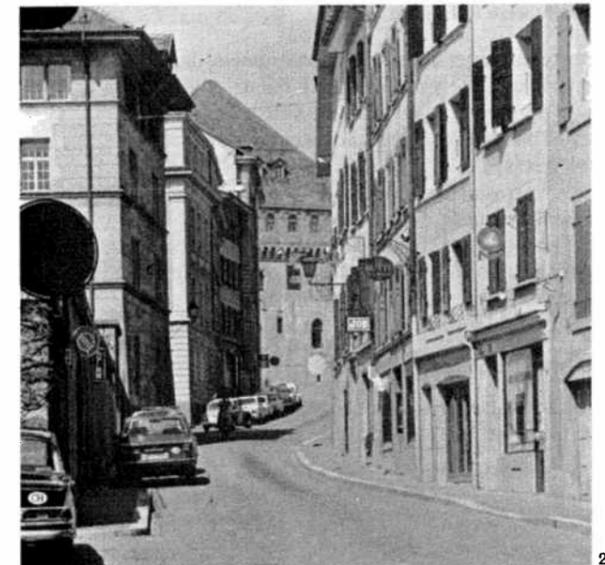
22

Fig. 21 et 22. — Soleure. Les maisons n^{os} 12, 14 et 16 de la Hauptgasse avant et après la reconstruction opérée par la Schweizerische Kreditanstalt.

L'invasion des bureaux et de l'administration

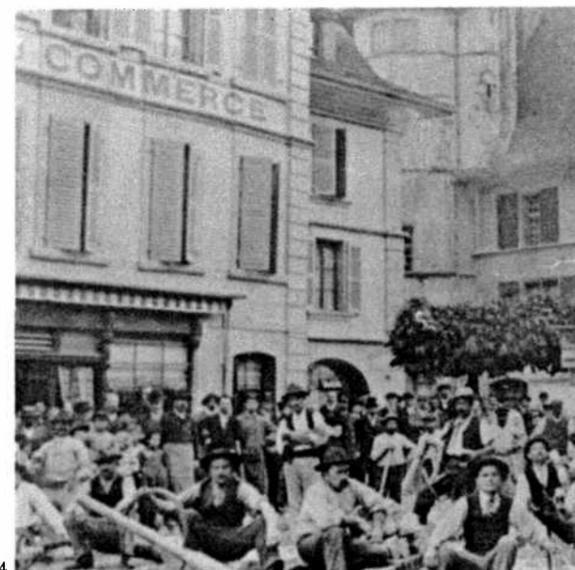
Il y a des fonctions envahissantes, des organismes tentaculaires, qui, sans trop se soucier de l'incidence sur la vie de la ville, s'implantent dans des quartiers entiers en chassant habitants et artisans, en détruisant le tissu social existant, complexe et seul capable de maintenir la ville vivante. L'administration a une tendance marquée d'agir de la sorte mais les autres activités du secteur tertiaire, dès qu'elles prédominent, provoquent le même effet.

Les photos 24 et 25 illustrent l'intervention pompeuse et envahissante des banques (on y pourrait consacrer un ouvrage entier). Le relevé exemplaire de l'affectation des bâtiments de la vieille ville de Winterthur, fait étage par étage, donne, en coupe, une image complète de sa vitalité, de



23

Fig. 23. — Lausanne. Rue Cité-Devant: rien d'autre que la fugace animation de la sortie des bureaux.



24



25

Fig. 24 et 25. — Morges VD. L'agressivité d'un aménagement, étudié certes avec soin, est aussi celle de l'argent et de sa toute-puissance.



Fig. 26. — Bâle. Münsterplatz : l'administration élimine toute vie ; elle sauve au moins les bâtiments.

ses capacités et constitue un instrument de travail précieux pour que cette vitalité se maintienne et augmente.

Il est rare et réjouissant de voir les administrations faire un effort dans ce sens. Les autorités de Fribourg, conscientes que seule la restauration des vieilles maisons ne suffit pas, font un effort concret et quotidien pour accompagner l'assainissement des vieux quartiers par leur revitalisation en encourageant les habitants à y rester, en facilitant l'installation d'artisans, de petits commerces, en renforçant les fêtes traditionnelles locales.

L'invasion des voitures

La voiture est indiscutablement le plus grand destructeur de rues et de places. Elle semble avoir définitivement

compromis la place de la Riponne, à Lausanne, par l'implantation d'un parking. La diminution de la largeur de la place est consommée et une nouvelle façade de garage fait désormais face à l'université.

A Moudon la bataille n'est pas terminée, les autorités locales désirant démolir la Grenette pour améliorer la circulation et le stationnement ; l'erreur est d'autant plus grande que Moudon est une petite ville qui dispose d'espaces périphériques libres à proximité.

Heureusement que la Suisse allemande est souvent en avance sur la Suisse romande : le Münsterhof à Zurich sera bientôt libéré des voitures qui l'occupent. Des différences de niveau seront créées qui serviront de gradins lorsqu'une tente déployée pour l'occasion abritera des activités théâtrales ou autres.



Fig. 27. — Zurich. Münsterhof vers 1910 : l'époque des premiers trams.



Fig. 28. — Moudon VD. La Grenette : le projet de la démolir pour les nécessités de la circulation et du stationnement a encore des partisans ; il semble pourtant avoir du plomb dans l'aile.



Fig. 29. — Lausanne. Place de la Riponne : le nouveau visage d'une place qui paie désormais lourdement son tribut à l'automobile.



Fig. 30. — Zurich. Münsterhof : le visage d'aujourd'hui ; il sera bientôt plus aimable : la place sera rendue aux piétons et aménagée pour des manifestations, des concerts, le théâtre en plein air.



31

Les places nouvelles dans des tissus anciens

C'est une opération délicate et hasardeuse, souvent appelée assainissement, que les services mêmes de l'assainissement en viennent à rejeter aujourd'hui. C'est le cas, par exemple, du Rosenhof à Zurich créé après démolition de quelques vieilles maisons, entre le Niederdorf et le quai de la Limmat. Malgré la qualité de l'aménagement de la place, elle reste à l'écart et constitue un lieu de loisirs artificiel, à l'écart de la vie effective. Les grandes façades « arrière » ne font rien pour éliminer ce sentiment. En plus de ça, les mêmes responsables qui ont créé cette place pensent maintenant qu'il est regrettable de détruire de la sorte le tissu initial de la vieille ville.

Un exemple analogue est celui de la place du Château à Nyon. Le château a, depuis sa création, été flanqué par des constructions, la place du Château ayant toujours été



32

Fig. 31 et 32. — Nyon VD. La place du Château avant la démolition du théâtre et après celle-ci : ce n'est plus une place mais un espace trop grand, envahi évidemment par les voitures.

Plan de Bulle.

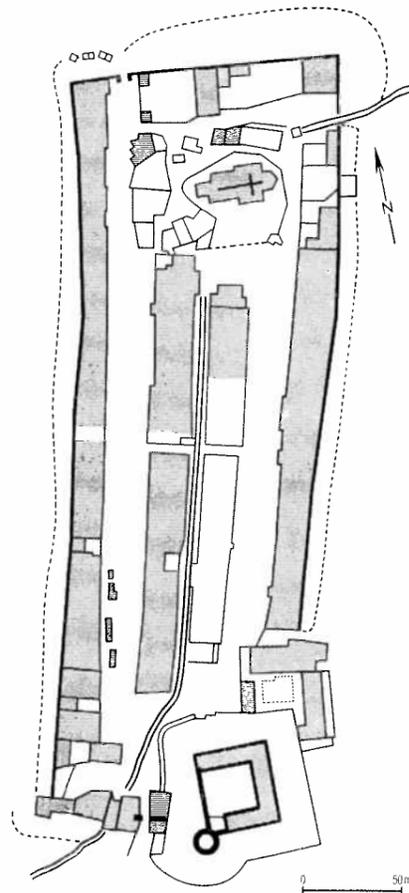


Fig. 33. — Bulle FR. Un cas où l'incendie n'a pas trop mal fait les choses. Sur le plan ci-contre, les parties non hachurées ont été détruites par le feu.



petite et attenante à la Grand-Rue. Or, dans un élan d'hygiénisme mal placé et de mise en évidence des monuments, après la seconde guerre, les bâtiments masquant le château (théâtre) ont été démolis, créant ainsi une place sans proportions — envahie aujourd'hui par les voitures — et détruisant un environnement unique.

La place de Bulle, créée accidentellement devant le château par un incendie, est un exemple très proche de la place du Château de Nyon mais son aménagement est plus réussi.

La controverse des façades

Divers éléments architecturaux, résultats de conditions matérielles et climatiques locales ont, au cours des années, façonné l'image de la rue. Ils ont souvent été bousculés par le cours de l'histoire, parfois de façon irréversible. Si ce qui reste venait à disparaître, le temps n'arrêterait certes

Fig. 34. — Rolle VD. Les arcades n'ont pas la laideur de l'étage d'attique : elles n'en constituent pas moins un corps étranger.

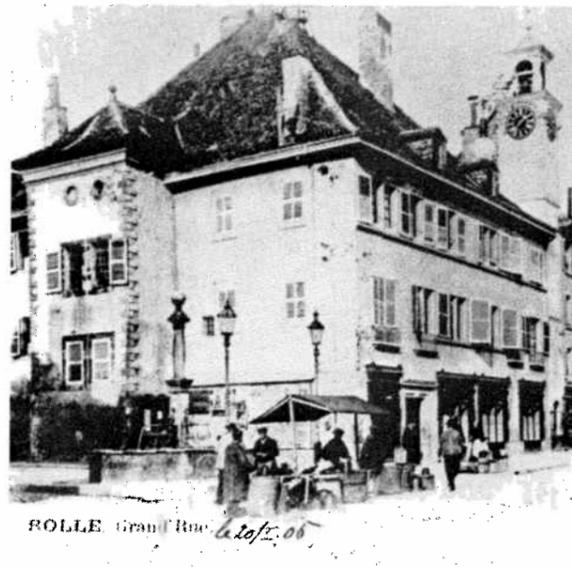


Fig. 35 et 36. — Rolle VD ou : comment altérer définitivement une façade en croyant sans doute la respecter ?

pas son cours, mais quelque chose — des jalons dans le temps — manquerait et cette absence contribuerait à l'uniformisation sans raison, à la coupure entre le futur et le passé. Il importe de conserver jalousement ces témoins, de les protéger à tout prix, d'empêcher la rupture inutile, l'appauvrissement sémiotique qui en résulte.

Les exemples ci-contre se réfèrent à des interventions dans des ensembles anciens cohérents, qui présentent une unité, qui valent la peine d'être conservés.

On peut distinguer plusieurs cas :

L'altération par l'introduction d'éléments étrangers

Même si en soi une nouvelle construction constitue une construction intéressante, elle démolit une unité, elle perturbe une continuité. Exemple : les projets de réalisations qui tendent à remplacer les bâtiments des rues du XIX^e siècle à Zurich et qui composent des quartiers entiers (fig. 37 et documents exposés au musée de l'Evêché).



Fig. 37. — Zurich. Bahnhofstrasse : très étudié en soi, le bâtiment moderne est étranger pour n'avoir respecté aucune des contraintes du front de rue.



Fig. 38 et 39. — Soleure. Maison Kosciusko, Gurzelngasse 12, avant 1930 et après la modification du rez-de-chaussée.



Fig. 40. — Rolle VD. Le sacrifice du rez-de-chaussée a tout compromis.



Fig. 41. — Zurich. On pourrait parler d'inconscience.

Le sacrifice du rez-de-chaussée

Certaines édilités tentent, faute de mieux, de protéger les façades des étages en laissant la transformation du rez-de-chaussée plus ou moins libre. Mais conserver une façade sans avoir son prolongement jusqu'au sol n'a pas beaucoup de sens car c'est au niveau de la chaussée que les gens perçoivent rythme et matériaux.

Avec des arguments de rentabilité très peu convaincants, les commerçants provoquent souvent des dégâts irrémédiables et agissent, en définitive, contre leur propre intérêt par la dénaturation et l'uniformisation qu'ils provoquent. Les photos 38 et 39 montrent les transformations et défigurations d'un vieux bâtiment par l'implantation d'une grande surface de vente.

Parfois les époques se sont superposées et les bâtiments ont pris un caractère différent mais intéressant, il s'agit alors de conserver soigneusement ce nouvel état.



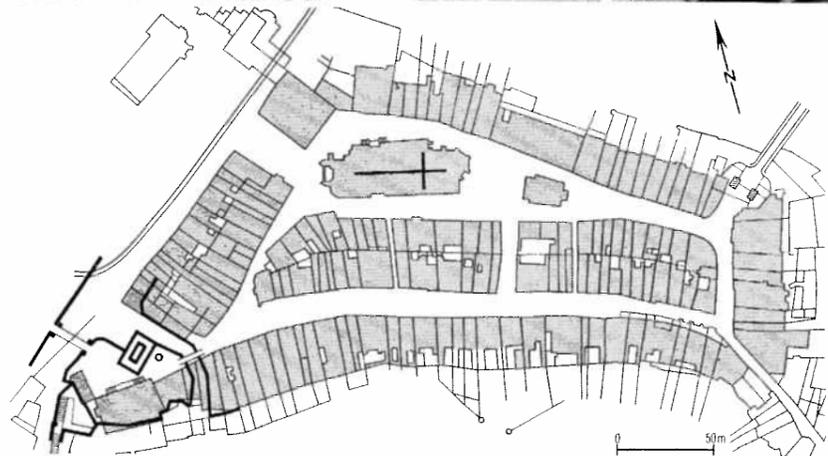
Fig. 42. — Schaffhouse. On peut être encore heureux que la construction de la devanture n'ait pas eu besoin de mordre davantage sur l'encorbellement de l'oriel.



Fig. 43. — Yverdon VD. L'aspect vieillot de la devanture s'accorderait presque avec la façade si la porte du magasin n'était pas si maladroitement placée.



Fig. 44 à 46. — Soleure. Maison Tugginer, Gurzelgasse 25. Trois aspects successifs : avant les transformations ; après le massacre du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage ; enfin, après la restitution du 1^{er} étage.



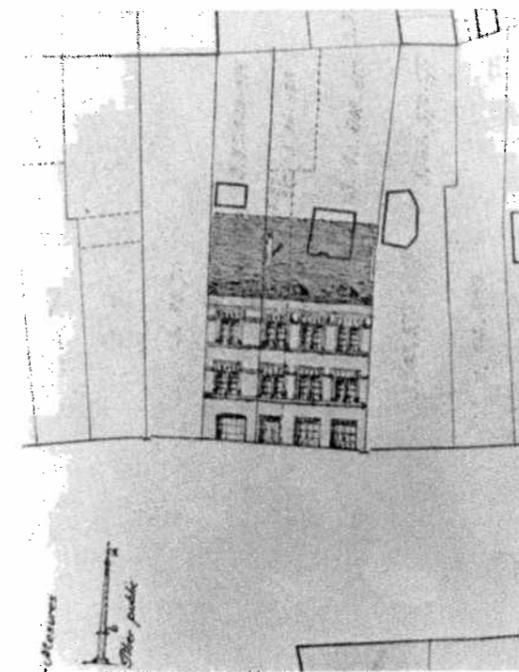
Plan de Fribourg



Fig. 47. — Fribourg. Une de ces maisons vient d'être reconstruite. Laquelle ?



Fig. 48 et 49. — Morges VD. Les anciens plans donnent souvent de précieuses indications dont il est possible de tirer profit en cas de reconstruction.



Le rétablissement de l'état antérieur

Là où l'état antérieur est connu, altéré cependant par une construction récente malheureuse, revenir en arrière en rétablissant l'état initial n'est pas rétrograder mais restituer des témoins précieux.

Certaines villes se sont donné des moyens légaux pour l'exiger lors des transformations ou rénovations, d'autres n'agissent que par pressions économiques, voir administratives.

Mais que faire quand ces documents du passé n'existent pas, où il n'y a pas d'état antérieur connu à restituer, où la maison même a été démolie et une nouvelle doit être construite ? Plusieurs villes ont élaboré des règlements imposant matériaux, gabarits etc. Mais la plupart du temps ces quelques éléments ne font en réalité qu'accroître la laideur et le sentiment de faux de la nouvelle construction, soit parce que l'échelle n'y est pas, soit parce que les



Fig. 50. — Gais. Groupe de pignons à forts avant-toits typiques du pays d'Appenzell.



Fig. 51. — *Morat FR*. Les avant-toits de Morat lui confèrent un charme rare.

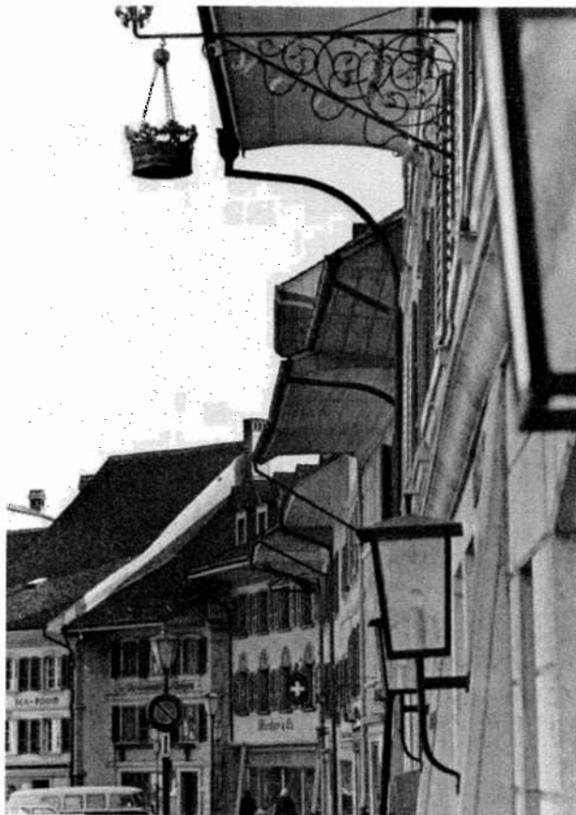
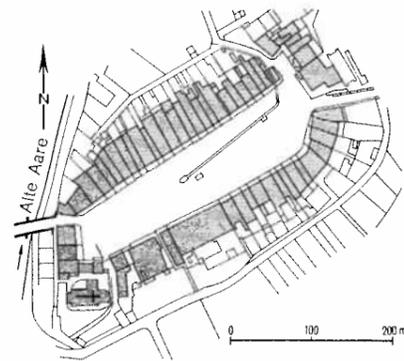


Fig. 52. — *Aarberg BE*. L'irrégularité presque systématique des avant-toits contribue à un remarquable effet d'ensemble.



Plan d'Aarberg

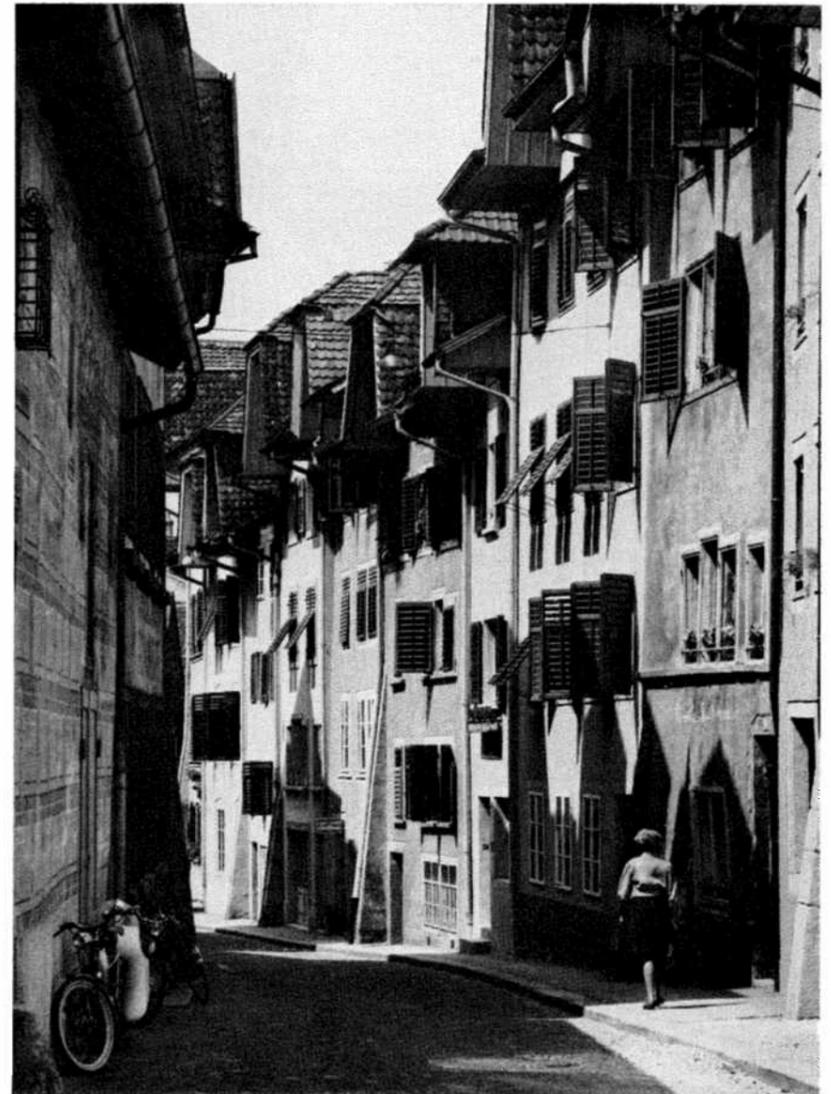


Fig. 55. — *Soleure*. Une autre succession de « dômes ».



Fig. 53. — *Aarau*. Succession de « dômes » permettant de monter le bois au grenier.

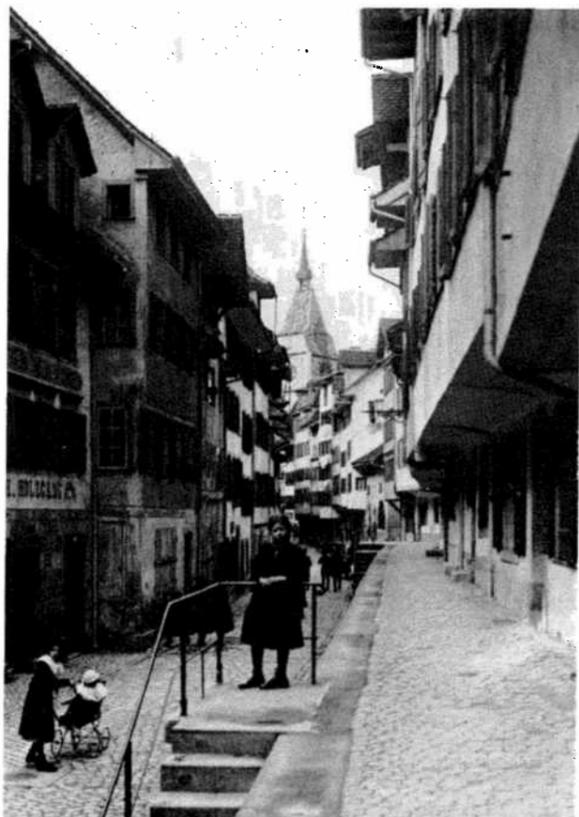


Fig. 54. — *Zoug*. Étonnante disposition propre à la ville de Zoug.

quelques matériaux imposés se perdent dans une masse de matériaux hétéroclites, soit parce que les percements obéissent à un nouvel ordre, les rez-de-chaussée à de nouveaux impératifs.

Peu de règlements ont su comme celui de Fribourg respecter les structures des vieilles constructions et leurs irrégularités tout en adoptant des solutions simples et neutres sans faire place au toc. (Fig. 47, le bâtiment neuf est celui du milieu gauche.)

De toute façon, le soin du détail est important, il contribue à rendre la construction vraie et vivante. Ce n'est pas toujours facile, ni bon marché.

Les avant-toits

Les avant-toits protègent de la pluie, contribuent à la création d'un espace, à la modulation d'une rue, d'une façade bordant une place. Parfois (fig. 55), ils abritent un système de levage pour le bois, distribué gratuitement (c'est le cas de Soleure entre autres) aux bourgeois de la commune. Cette fonction a disparu aujourd'hui mais les témoins du passé restent et ont conféré à la rue son caractère unique.



Fig. 56. — *Morat FR*. Un trésor à conserver jalousement.



Fig. 57. — *Airolo TI*. Les bandes de roulement pour les chars sont encore en place dans cette belle rue tessinoise.

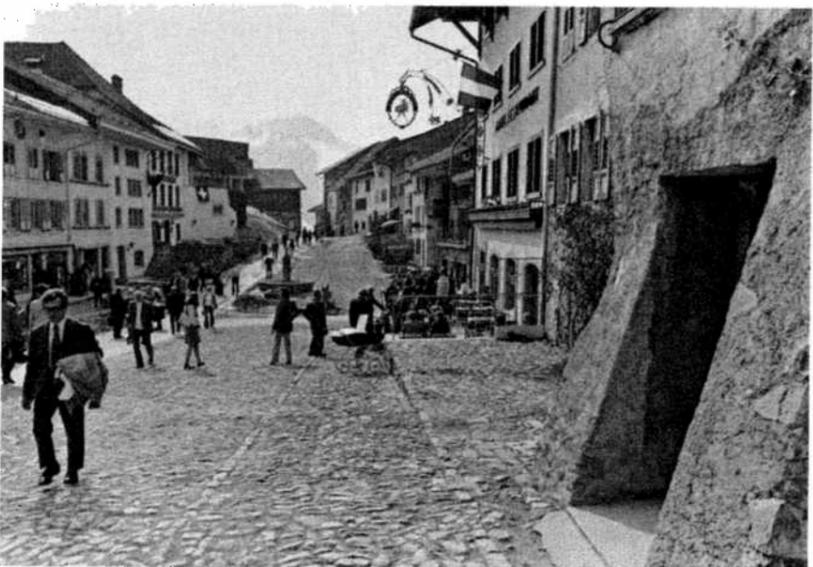


Fig. 58. — *Gruyères FR*. Le revêtement de la chaussée est ici un élément essentiel.



Fig. 59. — *Zurich*. Les bordures de trottoir sont ressenties comme une désagréable rupture et comme un mauvais souvenir de l'encombrement du centre par les voitures ; là où la circulation ne passe plus, elles devraient rapidement disparaître...



Fig. 60. — ... pour qu'on y substitue ce compromis agréable (*Bremgarten AG*)...



Fig. 61. — ... ou cette disposition irréprochable (*Soleure*).

Revêtement des chaussées

Des remarques analogues peuvent être faites pour ce qui est du revêtement du sol. Plusieurs villes font maintenant un effort pour repaver leurs rues de pavés en même temps que les voitures en sont éliminées. La rupture chaussée-trottoir est une des plus durement ressenties par le piéton (fig. 59). Elle peut être minimisée (fig. 60) et souvent supprimée. La coupe originale de la rue — point bas au milieu de la rue — peut être rétablie pour annuler le rejet du piéton vers le trottoir, caractéristique du moment où

la circulation dangereuse avait envahi la rue (fig. 57, 58).

Il est inutile de rappeler que les pavages peuvent être très variés. Remplacer, par exemple, les galets ronds et rouges de Soleure (fig. 61) par des pavés ordinaires serait une grave erreur. Des pavages avec des matériaux modernes et quelques éléments bien placés peuvent d'ailleurs être tout à fait satisfaisants lorsqu'ils sont utilisés intelligemment (fig. 90). Quant aux activités occasionnelles, elles peuvent (fig. 18) profiter de façon aussi intéressante qu'inattendue d'un revêtement de qualité.



Fig. 62. — *Fribourg*. Quartier de la Planche: rien à changer à cet excellent témoin remarquablement conservé.



Fig. 67 et 68. — Genève. Rue de la Cité: éclairage par des lanternes dont l'effet est aussi heureux de jour que de nuit.



Fig. 63 à 66. — Carouge GE. Excellent effort d'ensemble d'une municipalité consciente de la valeur de son patrimoine en même temps que de l'importance de l'éclairage; on remarquera l'enseigne à éclairage indirect du Restaurant du Salève.

En revanche, sur les figures 65 et 66, on jugera de l'effet peu satisfaisant des tubes verticaux éblouissants: ils vont être prochainement remplacés par des lanternes comme ci-dessus.

L'éclairage

Eclairer sans dépareiller la rue pendant le jour, sans aveugler les gens le soir, en éclairant chaussée et façades anciennes harmonieusement, tel est le but de la plupart des villes historiques.

Souvent on est obligé de corriger les erreurs des années passées: c'est le cas de Carouge dont la place du Temple est éclairée par des néons posés contre les façades et qui vont être remplacés par des lanternes. Parfois, la reproduction artisanale de lampadaires anciens est décidée, parfois d'autres solutions, plus ou moins originales, sont envisagées.



Fig. 69. — Morges VD. Essai original de combinaison de l'éclairage et de la signalisation.



Fig. 70. — Zofingue AG. Petit candélabre bien adapté à une cité historique.



Signalisation

Le mode de distribution des biens de consommation tel qu'on le connaît aujourd'hui, fait naître un conflit entre les grandes surfaces de vente et le petit commerce, entraînant parfois des efforts louables pour garder ce dernier dans la ville. Pour satisfaire les exigences de la voiture, même dans les meilleurs des cas, le risque est grand de défigurer la rue. C'est une contradiction insoluble tant que la voiture fait la loi à la place du piéton. La figure 72 illustre bien cette contradiction : les deux panneaux « Lausanne » et « Montreux » ont été placés le plus discrètement possible avec un soin évident de ne pas masquer ou enlaidir le bâtiment qui est derrière. Résultat : pour un automobiliste, les panneaux sont quasiment invisibles, si quelque piéton se trouve devant. Quant au respect de la symétrie du bâtiment, il frise la plaisanterie.

Fig. 71. — Lausanne. Conflit inévitable et insoluble.



Fig. 72. — Vevey VD. Signalisation placée de façon si discrète qu'on peut douter de son efficacité : un enfant suffirait à la masquer.

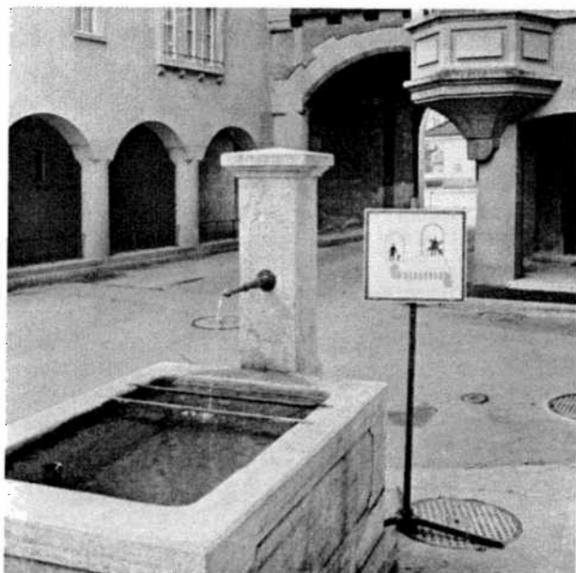


Fig. 73. — Schaffhouse. A vouloir trop bien faire, on n'échappe souvent pas au ridicule.



Fig. 74 et 75. — Vevey VD. Ces devantures du siècle dernier, en noyer et en fonte, ont été partout impitoyablement massacrées : elles en ont acquis une valeur inestimable.



Les devantures

Souvent, on l'a vu, l'introduction de nouvelles fonctions au rez-de-chaussée peut faire des ravages considérables. Par contre, parfois, des bâtiments sans valeur deviennent intéressants à cause des modifications ultérieures, de devantures particulièrement bien réussies et soignées allant du néo-classique en fonte à l'art nouveau bien intégré. Il importe de faire un effort pour conserver ces modifications uniques. C'est d'autant plus difficile que souvent elles ne dégagent pas le maximum de surface utile ; la tentation de destruction est alors grande.

Fig. 76. — Schaffhouse. Il arrive encore que façade et devanture aient conservé ensemble leur caractère original.



Fig. 77. — Morges VD. Prises dans la bande réservée au stationnement, la fontaine de la Grand-Rue dégage certes la chaussée mais elle disparaît derrière les voitures et les vélos...

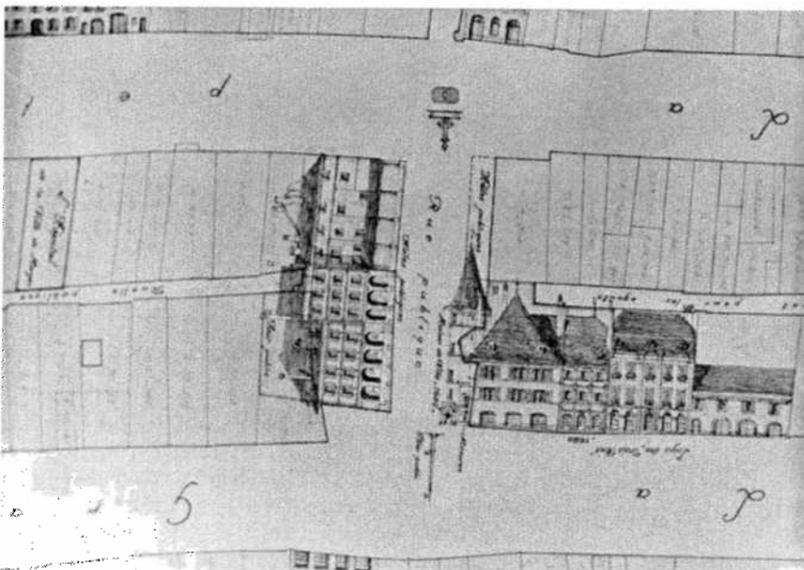


Fig. 78. — ...alors que le plan ancien nous montre son emplacement initial.



Fig. 79. — Schaffhouse. Fronwagplatz: que serait la place sans la fontaine ?



Fig. 80 et 81. — Morat FR. La fontaine est ici à la mesure modeste du bourg.

Les fontaines

Quand la rue était place, lieu de rencontre et d'échanges, les fontaines occupaient une place de choix, marquaient l'espace. Les anciens plans sont là pour en témoigner, pour nous rappeler la place à laquelle nous pourrions replacer les fontaines quand les voitures auront été maîtrisées. Il n'est pas moins vrai qu'avec la disparition du cheval, les fontaines ont perdu leur fonction principale. Même intégrées dans des marchés en plein air, dans les rues pour piétons, leur fonction actuelle ne pourra être que décorative.



Fig. 83. — Carouge GE. Un essai contemporain : l'échelle et la fonction ne sont plus les mêmes ; l'effet de monumentalité correspond à l'ampleur des espaces et des volumes (architecte : Georges Brera, FAS).

Fig. 82. — Lausanne. Place de la Palud : même sous la neige, même de nuit, la fontaine rassure par sa seule présence.



Fig. 84. — Zurich. Bahnhofstrasse : une fois les automobiles bannies, il s'agit de meubler l'espace ; ce n'est pas toujours facile ; seul, le revêtement est convaincant.



Fig. 85. — Zurich. « Rosenhof-Areal », réussi en soi, criticable quant à sa situation, (voir la légende de la figure 90).



Fig. 86. — Schaffhouse. En attendant un aménagement définitif de l'espace reconquis sur les automobiles, la prise de possession est signifiée par deux bancs et quatre caisses de verdure ; attendons la suite.



Fig. 87. — Carouge GE. Aménagement discret et agréable de l'ancien canal.

Essais contemporains

Des essais contemporains réussis sont rares, lents, mais existent quand même et montrent qu'un mimétisme des anciennes formes et matériaux n'est pas forcément la seule garantie de réussite. Néanmoins ils montrent très clairement que l'échelle, le soin du détail et l'harmonie des matériaux ont conservé la même importance, les mêmes proportions. Le gigantisme et l'agressivité artistique sont très peu convaincants. Chaque fois qu'une réalisation contemporaine est réussie, c'est parce qu'elle met, essentiellement, ses utilisateurs à l'aise, présente un ensemble naturel, qui ne se fait remarquer qu'après coup, quand on l'a utilisé avec plaisir.

Un autre élément essentiel pour la réussite de ces essais contemporains reste, évidemment, leur position relativement au public et les activités qu'ils entendent intéresser et contenir. La plus belle réalisation, placée hors contexte, restera, c'est normal, lettre morte.



Fig. 88. — Morges VD. Une enseigne bien à sa place, qui rappelle la tradition sans l'imiter.



Fig. 89. — Fribourg. Un revêtement de sol agréable.

Auteurs des photographies

V. Mangeat, Nyon : 1, 2.
A. Antipas, Nyon : 3-6, 8, 10, 13, 16-19, 23-25, 28-30, 32-35,
37, 40-43, 47, 51-53, 56, 58-62, 69-76, 84-89.
D. Stampfli, Genève : 63-66.
G. Neri, Genève : 67.
G. Klemm, Genève : 68.
F. Maurer, Zurich : 90.
J. P. Vouga, Lausanne : 9, 83.
Schweizer Heimatschutz : 7, 80, 81.

Adresse de l'auteur :

Groupe de recherches pour la construction
11, rue de la Colombière, 1260 Nyon

Des documents nous ont été aimablement confiés par les personnes et par les institutions suivantes ; nous tenons à les en remercier vivement :

Archives des monuments historiques, Zurich : 14, 15, 27, 50, 54.
Kant. Denkmalpflege, Soleure : 20-22, 39, 44-46, 55.
Maison bourgeoise en Suisse : 38, 44.
Schweizer Heimatschutz, Zurich : 7, 80, 81.
Archives communales Morges : 24, 48, 78.
Archives cantonales, Lausanne : 31, 36.
Service immobilier de la Ville de Genève : 67, 68.
Municipalité de la Ville de Carouge : 63-66.
Hochbauamt der Stadt Zurich : 90.
Collection J. P. Vouga : 9, 11, 12, 26, 79, 83.

Les plans des villes ont été extraits de l'ouvrage : « Les villes neuves du moyen âge entre Genève et Constance », par Paul Hofer, Kummerli & Frey, Editions géographiques, Berne.

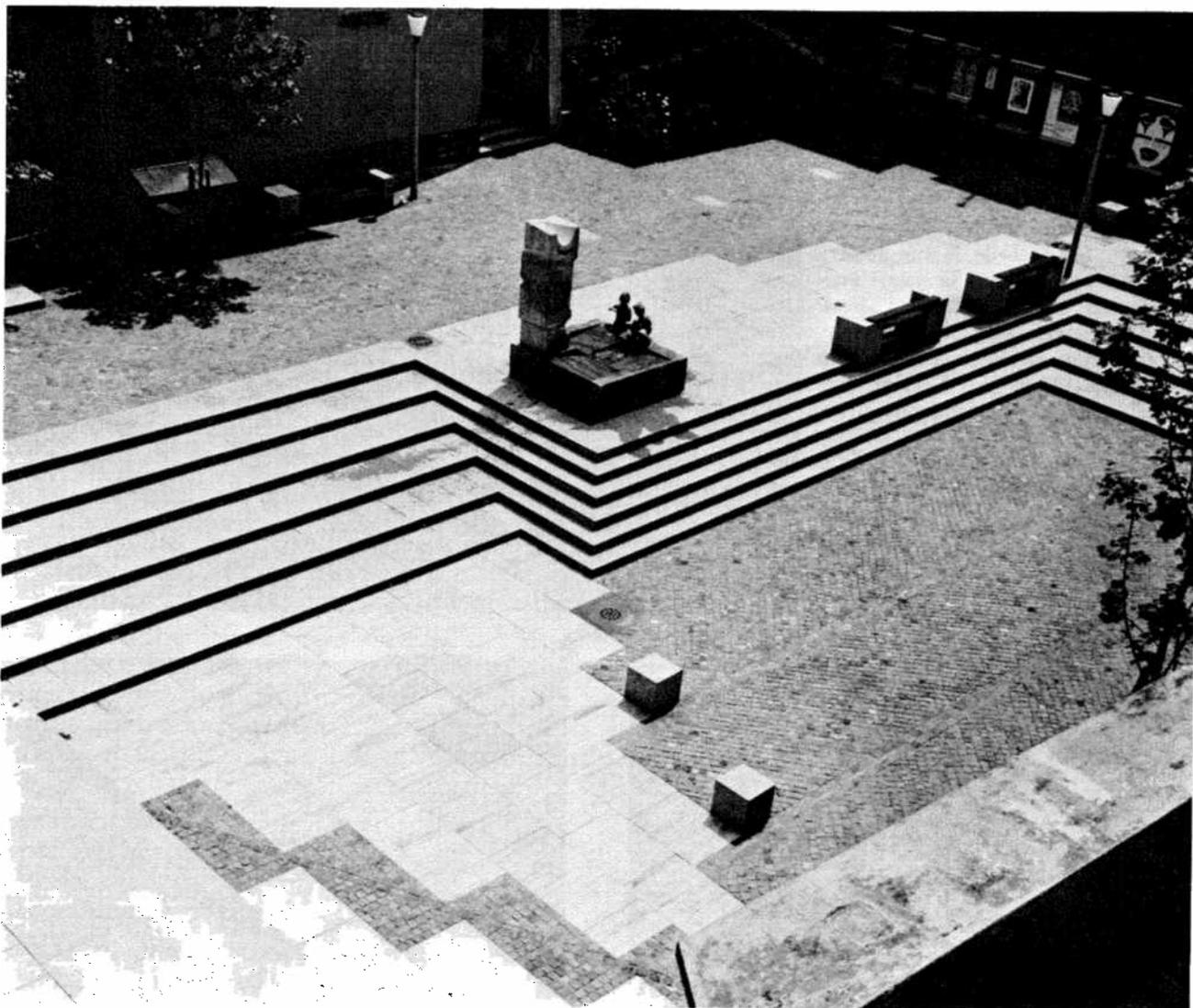


Fig. 90. — Zurich. « Rosenhof-Areal ». Espace dégagé par la démolition de vieilles maisons à la Weingasse et à la Schweizerhofgasse. Architecte : Benedikt Huber FAS, SIA. Fontaine : Peter Meister. Texte de Max Frisch sur la stèle.